

L'ÉVEIL CAMPAGNARD

SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Volume 22, numéro 3, 28 mars 2022



VENEZ JOUER DEHORS AVEC NOUS!



VIVRE
SAINT-MARC
DE FIGUERY
C'est embarquer dans la famille



51, 10^e Avenue Ouest

Amos (Québec)

J9T 1W9

Téléphone : 819-732-5995

Télécopieur : 819-732-1949

www.hyundaiamos.com

- Franchisé CarXpert
- Atelier mécanique pour toutes marques de véhicules
- Dépositaire de plusieurs marques de pneus
- Acceptons en échange véhicules, VTT et motoneiges

VENEZ VOIR LES NOUVEAUX MODÈLES 2022 SUR PLACE !

Santa Fe



Tucson



Kona



TABLE DES MATIÈRES

Provenance des photos de la page couverture:
 Réal Nolet, Tanya Carrier, Valérie Letendre, Cédric Boutin
 Jocelyne Bilodeau, Claudette Gagné

| | |
|--|----|
| Table des matières | 3 |
| Section paroissiale..... | 4 |
| Section municipale/Info-budget/Info-citoyen..... | 6 |
| Info-pompier..... | 16 |
| Info-matières résiduelles..... | 17 |
| Info-santé..... | 18 |
| Chronique «Un peu d'histoire locale»..... | 19 |
| Chronique : vers un mieux-être total idéal..... | 20 |
| Section des nouvelles..... | 21 |
| Section des communiqués..... | 24 |
| Calendrier détachable..... | 34 |
| Offres d'emploi..... | 35 |

Nous vous invitons à communiquer avec l'une des personnes de l'équipe du journal pour participer à sa conception.

Les personnes-ressources sont :
 Jocelyne Bilodeau, coordonnatrice
 819-732-8601, poste 125
agentededveloppement@saint-marc-de-figuery.org

Martine Lachaine, responsable de la section municipale : 819-732-8501, poste 102

Johanne Sabourin, responsable de la section paroissiale : 819-732-6769

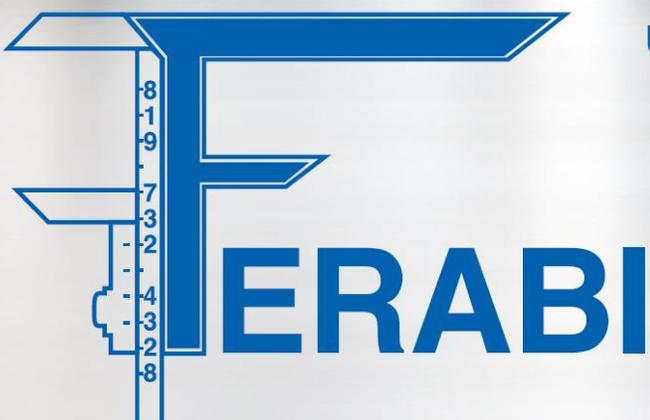
Vous avez un article ou une information à transmettre, voici nos coordonnées :

L'Éveil campagnard
 162, chemin des Prés
 Saint-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0
 Téléphone : 819-732-8601, poste 125
 Télécopieur : 819-732-4324
 Courriel:

municipalite@saint-marc-de-figuery.org
 Site internet : saint-marc-de-figuery.org/

Ce journal est distribué gratuitement dans tous les foyers de Saint-Marc-de-Figuery. Coût abonnement pour les non-résidents 45 \$/an.

| | DATES DE LA RÉCEPTION DES TEXTES | DATES DE PUBLICATION DU JOURNAL |
|-------------------|---|--|
| Avril 2022 | 19 avril 2022 | 25 avril 2022 |
| Mai 2022 | 24 mai 2022 | 30 mai 2022 |



**USINAGE DE PRÉCISION • SOUDURE
 MÉCANIQUE INDUSTRIELLE
 VENTE D'ACIER AU DÉTAIL
 SERVICE DE COMPTABILITÉ**

FERABI INC.

Courriel : ferabi@ferabi.com
www.ferabi.com

Rémi Lantagne, Président
 Tél. : 819 732-4328 • Téléc. : 819 732-8980
 2186, Route 111 Est, Amos (Québec) J9T 3A1

SECTION PAROISSIALE



INTENTIONS DE MESSES AVRIL 2022

Dimanche 3 avril :

Alcide Lamoureux (01-04-2019)
Offrande au service

Dimanche 10 avril :

Rose-Hélène Dupuis Boutin (12-04-2018)
Offrande au service

Dimanche de Pâques 17 avril :

Cécile Lacharité Gaulin (25-04-2019)
Offrande au service

Dimanche 24 avril :

René Boutin (15-03-2015)
Offrande au service

HORAIRE DE LA SEMAINE SAINTE :

Messe Chrismale, mardi le 12 avril 2022 :

à l'église du Christ-Roi à 14h

Jeudi Saint le 14 avril 2022 :

- Célébration de la dernière Cène : **La Corne à 19h**

Vendredi Saint le 15 avril 2022 :

- Célébration de la Passion: **St-Marc à 15h**
- Chemin de Croix : **à La Corne à 19h.**

Samedi Saint le 16 avril 2022 :

- Vigile Pascale : **Landrienne à 19h**

Dimanche de Pâques le 17 avril 2022 :

- Messe à St-Marc à 9h30
- Messe à La Corne à 11h

LAMPES DU SANCTUAIRE :

La lampe du sanctuaire rappelle la présence du Seigneur dans notre église et le temps qu'elle brûle, elle se fait présence et prière pour qui en fait l'offrande.

Semaine du 3 avril :

Liliane Veillette / Pour les âmes du Purgatoire

Semaine du 10 avril :

Une ancienne paroissienne / Intentions personnelles

Semaine du 17 avril :

Gilles Roy / Intentions personnelles

Semaine du 24 avril :

Gilles Roy / Intentions personnelles

Toute personne qui le désire peut faire brûler la lampe du sanctuaire. Le montant de l'offrande est de 5\$.

HEURE D'ADORATION

Tous les jeudis à 19 h.

PREMIER VENDREDI DU MOIS :

Le 1^{er} avril, il y aura une messe suivie d'un temps d'adoration à 19 h à 20 h. Bienvenue à tous!

McGUIRE, PROVENCHER-LAVERGNE AVOCATS

JEAN McGUIRE, D.E.C., LL.L.
Avocat

NICOLAS PROVENCHER-LAVERGNE, LL.B.
Avocat

Droit civil – Droit commercial – Droit du travail –
Droit municipal – Droit criminel et pénal –
Droit familial – Droit des assurances –
Droit de la jeunesse

39-A, 1^{ère} Avenue Ouest

Amos (Québec)

J9T 1T7

Téléphone :

819-732-5258

Télécopieur :

819-732-0394

Adresse électronique :

meguire.avocats@cableamos.com

SECTION PAROISSIALE

Chers paroissiens (nes),

Vous avez peut-être remarqué que l'accès au stationnement de l'église par l'avenue Michaud a été bloqué.

Le stationnement est un lien pratique entre l'avenue Michaud et le chemin de l'Église, mais celui-ci n'est pas une rue. Bien que cette situation ne soit pas dangereuse, notre assureur ne nous permet pas de la laisser ainsi.

Dorénavant le stationnement de l'église sera accessible seulement par le chemin de l'Église.

Merci de votre compréhension.

La Fabrique



Développement et Paix

CARITAS CANADA

Le 3 avril 2022, 5^e dimanche du Carême, et il y aura une collecte pour Développement et Paix.

Bernard Cloutier est le responsable de l'organisme Développement et Paix dans notre paroisse.

Rappelons-nous que... « Le partage, c'est une façon de vivre la justice et la solidarité ».

À travers nos dons généreux à Développement et Paix durant ce carême, nous aidons à ce qu'un monde plus juste prenne racine.



La nature est au réveil et apporte de son doux sommeil, un nouveau souffle de joie. Le bonheur est à portée de main et la douceur frappe à nos portes.

Joyeuses fêtes de Pâques et passez de bons moments.



LOCATION AMOS

«LE BON OUTIL»

- Location d'équipements
- Vente d'équipements
- Service de mécanique et d'entretien
- Unité mobile 24/7
- Livraison

621, avenue du Parc
Amos (Québec)
J9T 4M7

Téléphone : 819-732-8301
Site internet : www.locationamos.com

SECTION MUNICIPALE

Mot du maire



Bonjour à tous(tes),

Enfin le printemps se pointe à nos portes! Nous avons eu un hiver très rigoureux avec beaucoup de neige et de froid. Ceci m'amène à vous parler de différents commentaires que nous avons reçus dernièrement concernant l'entretien de nos chemins. Actuellement, notre niveleuse n'est pas en état de fonctionnement. Une évaluation devra être faite afin de décider quelle sera la meilleure des options pour notre municipalité. Récemment, nous avons dû faire appel à des services externes afin de réduire certaines problématiques telles qu'accumulation de neige durcie ainsi que de roulières lors du dégel. Nous sommes conscients que cette situation a engendré des incon vénients pour les citoyens et nous devons prendre une décision pour l'année qui s'en vient.

Je tiens également à vous informer que malheureusement, nous avons reçu la démission de Martine qui occupait les fonctions de directrice générale par intérim. Je tiens à la remercier pour son travail et le soutien qu'elle nous donnera afin de maintenir certaines tâches pendant le temps où nous serons en recrutement. Je lui souhaite le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions.

Comme vous le savez, nous faisons face à un manque de personnel partout au Québec et c'est actuellement tout un défi d'embaucher des employés. Nous avons trois postes vacants et cette situation a des effets sur la qualité du service que nous pouvons offrir aux citoyens. Je vous demande votre compréhension pendant cette période difficile. Nous mettrons les efforts afin de trouver des solutions.

Concernant les différents projets sur la table, nous poursuivons notre analyse du Centre Récréatif Dominic-Boutin. Nous avons débuté les discussions avec la Fabrique concernant l'acquisition du terrain et d'autres travaux sont en cours afin de mettre à jour les coûts du projet en fonction de la réalité d'aujourd'hui.

Aussi, j'ai eu la chance de participer à différents comités depuis mon arrivée dont entre autres le comité des fêtes du 100^e, le comité des sentiers multiusages ainsi que la Corporation de développement économique. De beaux projets sont à venir et je veux remercier tous les bénévoles pour leur implication.

Enfin, j'invite la population à être vigilant en cette période de changement de saison plus particulièrement sur nos plans d'eau avec le dégel.

Soyez prudents!

Vivre Saint-Marc-de-Figuery

André Rioux

SA-PEINT MOBILE INC.
INDUSTRIEL
COMMERCIAL
RBQ : 5683-8220-01
SABLAGE (JET DE SABLE)
PEINTURE DE TOUT GENRE
JONATHAN BOUTIN
819 442-0825

Multi
Services
MAXX
9280-9375 Québec Inc.
Installation et Réparation :
• Pavé-uni
• Murets (blocs)
• Bordures
• Clôtures
• Terrassement
• Dégagement de terrain boisé
• Autres projets extérieurs
ESTIMATION GRATUITE
Marco Nolet 819-442-1224

SECTION MUNICIPALE



Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery COMpte-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL www.saint-marc-de-figuery.org

Voici un résumé des décisions du conseil municipal, adoptées lors de la séance ordinaire du 14 mars 2022.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 14 février 2022.
2. Les membres du conseil ont complété leur 4 modules de formation obligatoire comme nouveaux élu(e)s.
3. Le conseil accepte de donner son soutien d'urgence en solidarité avec le peuple ukrainien.
4. Les membres du conseil ont accepté le règlement sur les chiens, règlement qui est disponible au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.
5. Les membres du conseil ont décidé d'appuyer la Corporation de développement socio-économique de Saint-Marc-de-Figuery et d'autoriser madame Jocelyne Bilodeau agente de développement de faire le dépôt d'un projet au fonds local d'initiatives collectives de la MRC d'Abitibi pour la soirée contes et légendes du 11 août 2022.
6. Le conseil a décidé d'appuyer la Corporation de développement socio-économique de Saint-Marc-de-Figuery et d'autoriser madame Jocelyne Bilodeau agente de développement de faire le dépôt d'un projet au fonds local d'initiatives collectives de la MRC d'Abitibi pour l'organisation d'un pique-nique communautaire à l'occasion de la fête estivale du 24 juin 2022, sous le thème «Chapeaux de paille et Ombrelles».
7. Avis de motion et dépôt du projet sont donnés pour modifier le règlement sur les permis qui sera adopté à une séance ultérieure.
8. Avis de motion et dépôt du projet sont donnés pour le règlement sur les immeubles de plus de 500 000 \$ qui sera adopté à une séance ultérieure.
9. Avis de motion et dépôt du projet sont donnés pour modifier le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux qui sera adopté à une séance ultérieure.
10. Les membres du conseil autorisent le maire et la direction générale à faire une promesse d'achat à la Fabrique de Saint-Marc-de-Figuery pour acheter le terrain qui servira au centre récréatif Dominic- Boutin.
11. Le conseil autorise l'agente de développement à faire le dépôt d'une demande d'aide financière au fonds d'initiative culturelle locale de la MRC d'Abitibi pour la création d'œuvres d'art sur planche.
12. La directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Martine Lachaine, a remis sa lettre de démission.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les procès-verbaux sur le site Internet de la Municipalité :
<https://www.saint-marc-de-figuery.org/fr/vie-municipale/conseil-municipal/proces-verbaux-et-ordres-du-jour/>

**PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL, 11 AVRIL 2022 19 H 30 AU 10 AVENUE MICHAUD,
EN PRÉSENTIELLE ET PAR VIDÉOCONFÉRENCE POUR LA POPULATION**

VOUS DÉSIREZ ÊTRE INFORMÉ EN INSTANTANÉ:

- DES CHANGEMENTS ET DES NOUVEAUTÉS SUR LES AFFAIRES MUNICIPALES
- D'UNE INFORMATION EN SITUATION D'URGENCE EXCEPTIONNELLE
- DE L'ACTUALITÉ MUNICIPALE

INSCRIVEZ-VOUS À L'INFOLETTRE:

<https://www.saint-marc-de-figuery.org/fr/abonnement-a-l-infolettre/>

INFO-BUDGET MENSUEL

| LISTE CHÈQUES - FÉVRIER 2022 | | | | |
|------------------------------|------------|---|---|------------------|
| N° Chèque | Nom | | Description | Montant |
| L2200013 | 2022/02/21 | HYDRO-QUÉBEC | Luminaire/maison du citoyen | 579.56 |
| L2200014 | 2022/02/12 | BELL MOBILITÉ | Cellulaire Jocelyn | 85.62 |
| L2200015 | 2022/02/12 | TÉLÉBEC LTÉE | Téléphone | 397.90 |
| C2200016 | 2022/02/23 | BOUTIQUE DE BUREAU GYVA | Écran d'ordinateur et fil | 78.56 |
| L2200016 | 2022/02/12 | MÉDIAL CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ INC. | Mutuel de prévention | 348.00 |
| C2200017 | 2022/02/23 | CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT | Espace publicitaire répertoire | 75.00 |
| C2200018 | 2022/02/23 | MINISTÈRE DU REVENU | DAS balance | 383.25 |
| C2200019 | 2022/02/23 | PLOMBERIE GERMAIN ROY INC. | Réparation fournaise garage | 283.02 |
| C2200020 | 2022/02/23 | SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AUTOMOBILE | Plaques tracteur, niveleuse, camion | 3 373.24 |
| C2200021 | 2022/02/23 | CLICHE MATTE JOLICOEUR INC. | Dossier M-1433.1-SL | 2 418.51 |
| P2200021 | 2022/02/22 | CIA INFORMATIQUE | Problème de licence | 126.47 |
| C2200022 | 2022/02/23 | CROIX-ROUGE CANADIENNE | Entente de service | 180.00 |
| P2200022 | 2022/02/22 | MUNICIPALITÉ DE LANDRIENNE | Salaire compost octobre à décembre | 6 062.34 |
| C2200023 | 2022/02/23 | FQM ASSURANCE INC. | Assurance jeux gonflables 100 ^{ième} | 136.25 |
| P2200023 | 2022/02/22 | LAROUCHE BUREAUTIQUE | Copie facturable de novembre à fév. | 469.46 |
| C2200024 | 2022/02/23 | UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC | Cotisation annuelle | 420.81 |
| P2200024 | 2022/02/22 | MARTINE LACHAINE | Produits nettoyeurs | 9.87 |
| P2200025 | 2022/02/22 | PETRONOR | Mazout | 1 015.62 |
| P2200026 | 2022/02/22 | RP EXPRESS | Transport test d'eau | 14.29 |
| P2200027 | 2022/02/22 | SANIMOS INC. | Disposition recyclage | 830.58 |
| L2200017 | 2022/03/10 | MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC | DAS février | 2 323.36 |
| L2200018 | 2022/03/10 | RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA | DAS février | 822.09 |
| L2200019 | 2022/03/10 | TÉLÉDISTRIBUTION AMOS INC. | Internet | 57.43 |
| L2200020 | 2022/03/10 | HYDRO-QUÉBEC | Maison du citoyen, patinoire | 889.24 |
| C2200025 | 2022/03/10 | DIANE LAVERDIÈRE | Remboursement de permis | 60.00 |
| C2200026 | 2022/03/10 | PLOMBERIE GERMAIN ROY INC. | Filtre | 5.52 |
| C2200027 | 2022/03/10 | C.D. BOUTIN | Diesel, gaz, diesel, produit nettoyant | 976.24 |
| C2200028 | 2022/03/10 | VILLE D'AMOS | Site d'enfouissement | 2 459.19 |
| P2200028 | 2022/03/10 | M&M NORD OUEST INC. | Huile tracteur et filtre | 169.59 |
| C2200029 | 2022/03/10 | POSTE CANADA | Journal et publipostage | 112.44 |
| P2200029 | 2022/03/10 | EXCAVATION GILBERT SHEEHY | Contrat de neige et sablage | 37 895.39 |
| C2200030 | 2022/03/10 | LA CAPITALE ASSUREUR ADM. PUBLIQUE INC. | Assurance employés | 150.48 |
| P2200030 | 2022/03/10 | H2LAB INC. | Test d'eau PP2 | 168.90 |
| C2200031 | 2022/03/10 | KATY FORTIER | Formation DG | 200.00 |
| P2200031 | 2022/03/10 | IMPRIMERIE HARRICANA | Journal de février | 488.64 |
| C2200032 | 2022/03/10 | ÉQUIPEMENTS NORDMAX | Triangle pour tracteur | 24.37 |
| C2200033 | 2022/03/10 | MUNICIPALITÉ DE ST-FÉLIX-DE-DALQUIER | 1 ^{er} versement contrat de poubelle | 21.291.47 |
| TOTAL | | | | 85 382.70 |

INFO-CITOYEN



Municipalité de la Paroisse de Saint-Marc-de-Figuery

AVIS PUBLIC

Le règlement # 2022-256, « Règlement concernant les chiens » a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 14 mars 2022.

Avis public est en outre donné que ce règlement est actuellement déposé sur le site web de la municipalité et au bureau municipal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du bureau. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Saint-Marc-de-Figuery, ce quinzième jour de mars, deux mille vingt-deux.

Martine Lachaine
Martine Lachaine

Directrice générale et
Secrétaire-trésorière par intérim



Municipalité de la Paroisse de Saint-Marc-de-Figuery

AVIS PUBLIC

Avis public est en outre donnée pour confirmer que tous les membres du conseil ont suivi la formation exigée par la commission municipale.

Module 1 : Comprendre l'organisation municipale : rôles, pouvoirs et obligations

Module 2 : (Éthique et déontologie) Resituer son rôle et ses responsabilités dans l'environnement municipal

Module 3 : Mesurer l'enjeu et l'impact de ses décisions

Module 4 : Adopter la posture juste au coeur des relations publiques

Les 4 modules de formation sont complétés et réussis par tous les élu(e)s.

Donné à Saint-Marc-de-Figuery, ce quinzième jour de mars 2022.

Martine Lachaine
Martine Lachaine

Directrice générale et
Secrétaire-trésorière par intérim

Amos
Centre Dentaire

Arseneault • Martel

Dentisterie générale et d'esthétique • Chirurgie
Orthodontie • Parodontie • Implantologie • Prothèses

Pour des soins professionnels en douceur

Jours, soirs et urgences sur rendez-vous

Dr François Martel D.M.D.

Dre Alexandra Devost Dupras D.M.D.

Dre Claudia Coulombe D.M.D.

Dentistes généralistes



T. 819 732-8368

51, boul. Mercier, Amos (QC) J9T 2N8

www.amoscentredentaire.com

INFO-CITOYEN



Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery
NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER!
Cultiver de bonnes relations pour une cohabitation harmonieuse

LE PARTAGE DE LA ROUTE

Partout, les routes sont de plus en plus achalandées. Chaque usager doit les partager, qu'il soit automobiliste, conducteur de machinerie agricole et lourde ou cycliste. Ce partage représente un défi quand le véhicule devant nous ou celui qui nous croise est un tracteur souvent très large ou qui roule lentement. Ce partage de la route demande également une grande vigilance pour les agriculteurs qui n'ont pas d'autre choix que d'emprunter la voie publique pour se déplacer d'un champ à un autre avec de la machinerie parfois imposante transportant diverses matières.

La présence de machineries agricoles sur les routes est concentrée à certaines périodes de l'année, particulièrement au printemps durant la période des semis, et à l'automne durant la période des récoltes. La construction de résidences apporte aussi une affluence de circulation entre les mois de juin et novembre.

Patience, prudence et compréhension mutuelle doivent être la règle d'or. Il en va de la sécurité de tous.

Merci à nos agriculteurs et entrepreneurs de porter attention à maintenir la chaussée de nos routes dans un état adéquat pour tous.

L'équipe municipale

TEM entrepreneur général Chef de file de l'industrie!

Nous nous engageons à offrir des services et une main-d'œuvre qui surpassent les standards de l'industrie.



En tant que chefs de file dans l'industrie, nous sommes **la référence** pour la réalisation de vos travaux. Nous sommes **fiers** d'offrir des services et une main-d'œuvre **hautement qualifiée**.

Nos équipements **modernes** contribuent à augmenter le rendement et la **qualité** de vos projets que vous nous confiez.

Nos services :

Génie civil

Égout – Aqueduc

Excavation

Déneigement

Transport de vrac

Travaux miniers

Transport par fardiers, diabolos et 4^e essieu

2726, Route 111 Est, Amos (Québec) J9T 3A1

Téléphones : 819-732-8583 ou 1-877-732-8583

Télécopieur : 819-732-0342

Adresse électronique: info@tem-entrepreneur.ca

INFO-CITOYEN

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARS PRÉSENTIELLE ET VIDÉOCONFÉRENCE

La réunion du conseil municipal du **11 avril 2022** se tiendra en présence des citoyens et par vidéoconférence.

Vous désirez participer à la réunion du conseil municipal par vidéoconférence, la journée de la réunion, le lien zoom sera disponible sur le site Internet à l'adresse suivante :

<https://www.saint-marc-de-figuery.org/fr/vie-municipale/conseil-municipal/prochaine-seance-du-conseil/>

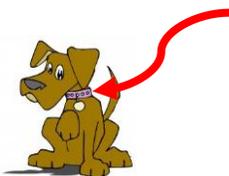
Prenez note que l'ordre du jour et les documents habituellement distribués lors des réunions du conseil seront disponibles sur le site internet le jour même de la tenue de la réunion à l'adresse mentionnée ci-haut.

UN PETIT RAPPEL



N'oubliez pas que si vous prévoyez réaliser des projets d'agrandissement, de rénovation, d'ajout de bâtiment, etc., LA PREMIÈRE ÉTAPE est de rencontrer l'inspectrice municipale afin de vous assurer que les normes sont respectées !

MÉDAILLE POUR CHIEN OBLIGATOIRE DEPUIS LE 14 MARS 2022



Il est maintenant temps de faire le renouvellement annuel de la licence de votre animal. Elle est disponible à l'administration municipale du 162, chemin des Prés, au coût de 15 \$.



Mario Boutin, Raynald Corriveau
propriétaires

VENTES

Équipements forestiers

Piscines et spas

Balançoires

Ensembles de patio

Propane et équipement au propane

Tracteurs et tondeuses

Vente de remorques ainsi que les pièces
tels que : pneus et essieux

1111, Route 111 Est, Amos (Québec) J9T 1N2

Tél. : 819-732-2652, Cell. : 819-734-7707, Téléc. : 819-732-1825

Courriel: info@locationlla.com - Site Internet : www.locationlla.com



PORTABLE WINCH



Cub Cadet



Husqvarna



INFO-CITOYEN

Règlement numéro 2022-256

Concernant les animaux



Le conseil de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery décrète ce qui suit :

Article 1. PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2. DÉFINITIONS

Aux fins du présent, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots, termes et expressions suivants signifient :

Chien potentiellement dangereux

Un chien est comme « potentiellement dangereux » lorsqu'une municipalité a des motifs raisonnables de croire qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique.

Animal dangereux

Tout animal qui, sans geste de provocation, tente de mordre ou attaquer, manifeste de l'agressivité, commet un geste susceptible de porter atteinte à la sécurité d'une personne ou d'un animal ou agit de manière à laisser soupçonner qu'il y a un risque qu'il souffre de rage.

Animal errant ou non identifié

Tout animal domestique qui n'est pas identifié et qui n'est pas en laisse, qui n'est pas accompagné d'une personne capable de la maîtriser et qui n'est pas sur la propriété de son gardien.

Animal sauvage

Tout animal qui habituellement, vit dans les bois et qui est hors du contrôle de l'humain.

Autorité compétente

Le conseil autorise de façon générale tout agent de la paix, ainsi que la direction générale, direction adjointe, inspecteur ou toute autre personne qui sera désignée par résolution du conseil municipal, à appliquer le règlement, à entreprendre des poursuites contre tout contrevenant à toute disposition du présent règlement et autorise en conséquence ces personnes à délivrer les constats d'infractions utiles à cette fin.

Chien d'assistance

Un chien dressé par une école spécialisée ou en formation et utilisé pour assister les personnes ayant une déficience visuelle, motrice, etc.

Contrôleur des animaux

Outre un agent de la paix, toute personne dont les services sont retenus par la municipalité pour faire respecter l'application du présent règlement ainsi que ses représentants et employés.

Endroit public

Tout endroit ou propriété privée ou publique accessible au public en général.

Expert

Un médecin vétérinaire spécialisé dans le comportement animal.

Gardien

Toute personne qui a la propriété, la possession ou la garde d'un animal ainsi que l'occupant d'un lieu où est gardé un animal. Dans le cas où cette personne est mineure, le père, la mère, le tuteur ou le répondant de celle-ci est réputé gardien.

Territoire

Sur le territoire de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery.

Terrain enclos

Terrain fermé par une clôture.

Animal agricole

Un animal que l'on retrouve habituellement sur une exploitation agricole, qui est notamment gardé à des fins de reproduction ou d'alimentation, tel que le cheval, le porc, le canard, etc.

Article 3. CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement s'applique aux personnes et aux animaux présents sur le territoire de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery.

L'inspecteur ou toute personne nommée par le conseil municipal est chargé de l'application du règlement.

Article 4. BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ

En vertu de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (RLRQ chap. B-3.1) et le règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens (RLRQP-42)

- Le gardien d'un animal doit s'assurer que sa sécurité et son bien-être ne sont pas compromis.
- La sécurité et le bien-être d'un animal sont compromis, lorsque celui-ci :
- N'a pas accès à de l'eau potable ou a de la nourriture en quantité et en qualité suffisantes;
- N'est pas gardé dans un abri convenable et salubre;
- Ne reçoit pas les soins requis par son état de santé ou ses blessures;
- Est soumis à des abus ou des mauvais traitements qui peuvent affecter sa santé;
- Nul ne peut faire des cruautés à un animal, le maltraiter, le molester, le harceler ou le provoquer;

Le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation assure l'application et le respect de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (RLRQ, chapitre B-3.1) ainsi que de la Loi sur la protection sanitaire des animaux (RLRQ, chapitre P-42) et des règlements qui s'y rattachent.

Article 5. NUISANCE

Constitue une nuisance et est prohibé le fait pour un animal de :

- Causer des dommages à une propriété publique ou privée;
- Déplacer, fouiller, répandre ou détruire des matières résiduelles;
- Émettre des sons, de nature à troubler la paix ou la tranquillité d'une personne ou à incommoder les personnes;
- Se trouver sur une propriété sans le consentement de l'occupant;
- Se trouver à l'extérieur d'un terrain privé, dans un endroit tel que trottoir, une bordure de rue, un sentier piétonnier, le sentier d'un parc.

Article 6. ENREGISTREMENT

Tout propriétaire ou gardien d'un chien doit enregistrer son animal et obtenir une licence pour chaque chien avant le 1^{er} mai de chaque année au bureau municipal. Le responsable lui remet alors une médaille au montant de 15 dollars. Le chien devra porter sa médaille en tout temps.

Le propriétaire ou gardien d'un chien doit l'enregistrer auprès de la municipalité dans un délai de 30 jours de l'acquisition du chien ou quand le chien atteint l'âge de 3 mois.

Le propriétaire ou gardien d'un chien doit acquitter les frais annuels d'enregistrement avant le 30 avril de chaque année au bureau de la municipalité. Le responsable l'inscrit au registre prévu à cette fin.

Le propriétaire ou gardien du chien doit fournir, pour l'enregistrement de ce dernier, les renseignements et documents suivants:

- 1- son nom et ses coordonnées;
- 2- la race ou le type, le sexe, la couleur, l'année de naissance, le nom, les signes distinctifs, la provenance du chien et son poids s'il est plus de 20 kg;
- 3- s'il y a lieu, la preuve que le statut vaccinal du chien contre la rage est à jour, qu'il est stérilisé ou micropucé ainsi que le numéro de la micropuce, ou un avis écrit d'un médecin vétérinaire indiquant que la vaccination, la stérilisation ou le micropuçage est contre-indiqué pour le chien;

L'enregistrement d'un chien à la municipalité subsiste tant que le chien et son propriétaire ou gardien demeurent les mêmes.

Article 7. GARDE ET CONTRÔLE

Tout chien doit être tenu en laisse lors des sorties sur la place publique. La laisse doit être d'une longueur maximale de 1,85 m. Pour les chiens déclarés potentiellement dangereux, cette longueur maximale est de 1,25 m.

Pour les chiens de 20 kg ou plus, la laisse doit être attachée à un harnais ou à un licou.

Chaque propriétaire ou gardien d'un chien doit s'assurer que la personne qui promène son animal ou qui l'amène jouer dans une aire d'exercice canin est apte à le contrôler.

Article 8. CHIEN POTENTIELLEMENT DANGEREUX ET SIGNALEMENT

Un chien est considéré comme « potentiellement dangereux » lorsqu'une municipalité a des motifs raisonnables de croire qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique.

Un chien qui a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure peut être déclaré potentiellement dangereux par la municipalité.

Constitue une blessure grave toute blessure physique pouvant entraîner la mort ou résulter en des conséquences physiques importantes.

Lorsqu'il existe des motifs raisonnables de croire qu'un chien constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique, la municipalité peut exiger que son propriétaire ou gardien le soumette à l'examen d'un médecin vétérinaire qu'elle choisit afin que son état et sa dangerosité soient évalués.

La municipalité avise le propriétaire ou gardien du chien, lorsque celui-ci est connu, de la date, de l'heure et du lieu où il doit se présenter avec le chien pour l'examen ainsi que des frais qu'il devra déboursier pour celui-ci.

Un chien peut être déclaré potentiellement dangereux par la municipalité après lecture du rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, s'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique.

La municipalité peut, lorsque des circonstances le justifient, ordonner au propriétaire ou gardien d'un chien de se conformer à une ou plusieurs des mesures suivantes:

- 1- soumettre le chien à toute mesure qui vise à réduire le risque que constitue le chien pour la santé ou la sécurité publique;
- 2- faire euthanasier le chien;
- 3- obliger le propriétaire à se départir du chien ou de tout autre chien ou lui interdire de posséder, d'acquérir, de garder ou d'élever un chien pour une période qu'elle détermine.

L'ordonnance doit être proportionnelle au risque que constitue le chien ou le propriétaire ou gardien pour la santé ou la sécurité publique.

Un chien déclaré potentiellement dangereux doit en tout temps avoir un statut vaccinal à jour contre la rage, être stérilisé et micropucé, à moins d'une contre-indication pour le chien établie par un médecin vétérinaire.

Un chien déclaré potentiellement dangereux ne peut être gardé en présence d'un enfant de 10 ans ou moins que s'il est sous la supervision constante d'une personne âgée de 18 ans et plus.

Un chien déclaré potentiellement dangereux doit être gardé au moyen d'un dispositif qui l'empêche de sortir des limites d'un terrain privé qui n'est pas clôturé, ou dont la clôture ne permet pas de l'y contenir. En outre, une affiche doit également être placée à un endroit permettant d'annoncer à une personne qui se présente sur ce terrain, la présence d'un chien déclaré potentiellement dangereux.

Dans un endroit public, un chien déclaré potentiellement dangereux doit porter en tout temps une muselière-panier. De plus, il doit y être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,25 m, sauf dans une aire d'exercice canin.

La municipalité peut ordonner au propriétaire ou gardien d'un chien qui a mordu ou attaqué une personne et qui a causé sa mort ou lui a infligé une blessure grave de faire euthanasier ce chien. Elle doit également faire euthanasier un tel chien dont le propriétaire ou gardien est inconnu ou introuvable.

Jusqu'à l'euthanasie, un chien visé au premier alinéa doit en tout temps être muselé au moyen d'une muselière-panier lorsqu'il se trouve à l'extérieur de la résidence de son propriétaire ou gardien.

La municipalité peut désigner un fonctionnaire ou un employé de la municipalité responsable de l'exercice des pouvoirs prévus à la présente section.

Article 10. CAPTURE DES CHIENS SANS LICENCE OU ERRANTS

Un chien qui ne porte pas la licence prévue au règlement ou tout chien errant peut être capturé par un fonctionnaire ou un employé de la municipalité ou par le

responsable désigné par la municipalité et gardé dans un endroit prévu à cet effet. L'animal pourra y être gardé jusqu'à trois (3) jours entiers au cours desquels son gardien pourra en reprendre possession sur paiement au contrôleur du prix, déterminé par celui-ci et le cas échéant, de la licence.

Si après l'expiration de ces trois (3) jours, ledit chien n'est pas réclamé, le responsable de l'application du règlement pourra en disposer de la façon qu'il jugera appropriée.

Article 11. POUVOIR D'INSPECTION

Le conseil autorise l'inspecteur municipal ou toute autre personne dûment mandatée à visiter et à examiner, entre 7 h et 19 h, toute propriété mobilière et immobilière ainsi que l'extérieur ou l'intérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour constater si le règlement y est appliqué et ainsi tout propriétaire, locataire ou occupant de ces maisons, bâtiments et édifices, doit recevoir cette personne et répondre à toutes les questions qui lui sont posées relativement à l'application de ce règlement.

Article 12. DISPOSITIONS PÉNALES

Article 12.1 Amende

Quiconque contrevient aux articles 3 à 8 de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 100 \$ par infraction.

Article 12.2 Publication du règlement

L'inspecteur municipal ou toute autre personne dûment mandatée par le conseil ainsi que les agents de la paix sont chargés de l'application de présent règlement.

Article 12.3 Autorisation

Le conseil autorise l'inspecteur municipal ou toute autre personne dûment mandatée ainsi que tout agent de la paix à délivrer des constats d'infraction pour infraction au présent règlement.

Article 13. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Adopté par le conseil lors d'une séance tenue le 14 mars 2022.



Mario Perrier
Propriétaire

PERRIER

415 route 111
Saint-Marc-de-Figuery, (Québec)
J0Y 1J0

Tel. 819.444.6812

Soudure mobile
Mécanique industrielle

Industriel - Minier - Commercial - Résidentiel

perrier.m@hotmail.com

INFO-POMPIER

Appareils de chauffage d'appoint

Chaque année, plusieurs personnes sont blessées ou meurent en raison de l'utilisation incorrecte d'appareils de chauffage d'appoint. Lors de l'utilisation d'un appareil de chauffage dans votre maison, il est important de respecter toutes les mesures de sécurité nécessaires pour éviter les incendies et les brûlures.

Précautions pour l'utilisation d'appareils chauffants électriques de façon sécuritaire

- Utilisez toujours un appareil de chauffage équipé d'un disjoncteur de fuite à la terre;
- N'utilisez que des rallonges portant le sceau d'un laboratoire d'essai reconnu sur le plan national;
- Assurez-vous que l'appareil de chauffage est toujours branché et que la fiche est complètement insérée dans la prise; un appareil de chauffage mal branché peut causer une surchauffe de l'appareil;
- Choisissez toujours un appareil de chauffage d'appoint doté d'un dispositif de coupure en cas de renversement;
- Les appareils de chauffage brisés doivent être vérifiés et réparés par un centre de service qualifié. N'essayez pas de régler l'appareil ou de remplacer ses pièces vous-même;
- Placez toujours les appareils de chauffage à au moins trois pieds de tout objet combustible comme la literie, le mobilier et les rideaux;
- Ne placez pas d'appareils de chauffage aux endroits où des serviettes ou d'autres objets combustibles pourraient tomber sur eux et provoquer un incendie;
- N'utilisez jamais d'appareil de chauffage pour faire sécher des vêtements ou des chaussures;
- Placez les appareils de chauffage sur le sol; ne jamais les placer sur les tables ou sur les meubles, car ils peuvent tomber et déloger ou briser des pièces de l'appareil;
- Étendre les fils électriques par-dessus les tapis ou les moquettes; placer les cordons sous tout objet peut provoquer une surchauffe.



Choisissez un appareil qui est homologué par un laboratoire d'essai reconnu à l'échelle nationale. Les appareils ont été mis à l'essai pour satisfaire à des normes de sécurité précises et leurs fabricants doivent fournir l'information importante sur l'utilisation et l'information au consommateur. Même si les appareils de chauffage électriques ne comportent pas de flamme nue, certains types d'appareils chauffants électriques deviennent assez chaud pour enflammer les combustibles à proximité. Il est donc important de vérifier périodiquement les objets environnants pour s'assurer que rien n'est exposé à la chaleur.

Source :

<https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/avantages-militaires/logements-militaires/brochure-prevention-incendies-maison.html#toc9>

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie/appareil-de-chauffage/chauffage-electrique>



- Fenêtres et portes Roberge
 - Vente et installation
 - Vitrines et entrées d'aluminium
 - Portes de garage
 - Quincaillerie commerciale et réparation
- Licence R.B.Q. : 2748-2991-02

Léo Gagnon, propriétaire

72, rue Beaudry, Amos (Québec) J9T 3V2 - Tél. : 819 732-0147

Télé. : 819 732-0008 - vcdb@cableamos.com

L'AVENIR
EST AU BRUN



LES GAFFES DU BAC

ATTENTION AUX OBJETS QUI PEUVENT SE
GLISSER DANS VOTRE BAC À COMPOST

ON FAIT QUOI AVEC?

- Une courroie de cuir
- La ficelle de tournedos ou de poulet
Ça va dans le bac VERT!
- Les ustensiles

On essaie de les laver et
de les remettre dans le TIROIR!



PNEUS NORD-OUEST

ENDROIT DE DÉPÔT DE PNEUS USAGÉS

246, Route 111, Saint-Marc-de-Figuery



Pneus de dimension maximale de 40
pouces de diamètres hors tout

Exemples de type de pneus acceptés: voiture,
brouette, remorque, fourgonnette.

Sans jante : **gratuit**

Avec jante : frais minimal pour chaque pneu
5 \$ + taxes

**Exclusions : pneus de plus de 40 pouces de
diamètre hors tout, agricoles et de camions
de transport.**

Contactez David Sheehy avant le dépôt:

819-732-0701

Sheehy.david@hotmail.com

VOUS AVEZ BESOIN DE PRÉCISIONS SUR CERTAINES MATIÈRES ACCEPTÉES OU REFUSÉES
DANS VOTRE BAC BRUN CONSULTEZ : «Document d'information la vie en brun»

Disponible sur le site internet de la municipalité :

<https://drive.google.com/file/d/1LS0LVmZE12ftKfw0Q7tKd5UrDa44xeff/view>

DONNÉES SUR LES COLLECTES DE MATIÈRES ORGANIQUES :

ANNÉE 2020 : 38 510 KG
ANNÉE 2021 : 33 980 KG ▼ 11,76 %
DU 1^{er} JANVIER AU 21 MARS 2022 : 563 KG



PNEUS NORD-OUEST

246, Rte 111, St-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0

DAVID SHEEHY

sheehy.david@hotmail.com

819 732-0701

PNEUS

ROUES

PIÈCES

MÉCANIQUE

Auto
V.T.T.
Remorque
Agricole
Spécialisé

MAG
Acier
Remorque

V.T.T.
Moto
Motoneige
Remorque

2 temps
4 temps
Auto
A/C

HORAIRE – AVRIL 2022

LOCAL DE SANTÉ

SAINT-MARC-DE-FIGUERY

INFIRMIÈRE : **Guylaine Bisson**
(Poste 4214)

📅 **jeudi, 7 avril :**

- Prise de sang
(sur rendez-vous seulement)

- Vaccination des enfants
(sur rendez-vous seulement)



SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT AU
819-732-3271, POSTE 4202

INTERVENANTE SOCIALE (SUR RENDEZ-VOUS)

Pour consulter un intervenant psychosocial, communiquer avec l'accueil psychosocial du CLSC au 732-3271. Merci!

LOCAL DE SANTÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY
 Maison du Citoyen
 10, avenue Michaud, 2^{ième} étage

Téléphones : 819-732-8601, poste 125 ou
819-732-3271

PRENDRE SOIN DE SOI EN HIVER – ASTUCES

1. Chouchoutez vos pieds

En été, la plupart d'entre nous veillent à parer leurs ongles de vernis colorés. Mais les pieds sont les grands oubliés le reste de l'année! Pourquoi une telle différence de traitement? Les chaussettes sans doute... Pour autant, même si ce n'est pas la première chose à laquelle on pense, **j'aime prendre soin de mes pieds en hiver**. En plus, il suffit de vraiment pas grand chose : un gommage, une crème hydratante et pourquoi pas une couche de vernis!

2. Mangez des fruits

Un des côtés positifs de cette saison : l'hiver est la saison de la *comfort food* par excellence! Soupes, raclettes, gratins... les plats riches sont de mise. Mais n'oublions pas l'importance de **varier son alimentation, pour fournir au corps l'énergie et les nutriments dont il a besoin**. S'il est vrai que le printemps et l'été sont plus propices à la consommation de fruits, en hiver aussi, il faut miser sur eux pour faire le plein de vitamines. **Poires, pommes et agrumes sont vos alliés!**

3. Faites-vous une fleur!

Oui oui, les fleurs ne sont pas réservées au printemps! Il y a même des fleurs d'hiver, comme la tulipe, une de mes préférées. Rendez-vous chez votre fleuriste pour un bouquet, ou même une demi-botte qui ne vous coûtera que quelques sous. **Les fleurs égayeront votre intérieur**, qui en a bien besoin en cette saison!

<https://amtsstory.com/2020/01/21/prendre-soin-de-soi-hiver-astuces/>



Pharmacie Jean-Jacques Trépanier,
Sylvie Laliberté et Martine Gravel Inc.
 Pharmaciens-propriétaires



Membre affilié à :

J.-Jacques Trépanier, Sylvie Laliberté et
 Martine Gravel, pharmaciens(nes)

41, 1^{re} Avenue Ouest

Amos (Québec)

J9T 1T7

Téléphone : 819-732-2641

Télécopieur : 819-732-3484

SERVICES :

- Livraison
- Prise de tension artérielle
- Centre de diabète
- Pilulier
- Orthopédie et bas support sur mesure
- Mise en seringue de l'insuline

Heures d'ouverture :

Lundi au mercredi : 9h à 18h

Samedi : 9h à 17h

Jeudi au vendredi : 9h à 21h

Dimanche : 14h à 16h



AU FIL DU TEMPS

Extrait du livre du 50^e anniversaire de Saint-Marc-de-Figuery publié en 1972

1916 : D'autres défricheurs viennent rejoindre la famille Larochelle. Ce sont les familles Gédéon Dupuis, en juin, Adélar Dupuis et Charles Édouard Dupuis, en octobre. La famille Arthur Dupuis, arrivée à Amos en 1914, y réside jusqu'au moment de s'établir à St-Marc en 1916. Leur père M. Alphonse Dupuis, viendra rejoindre ses fils en 1919. La famille Jules Desaulniers, arrivée à Amos en 1914, s'établit à St-Marc en 1916. Mentionnons aussi la famille de M. Joseph Fortin. Les «jeunesses» de M. Fortin, Ménard et Adolphe accompagnent leur père à St-Marc. L'aîné, Jean, vient aussi y établir sa toute jeune famille composée de deux enfants.

1917 : Encouragées, par la ténacité de leurs prédécesseurs, d'autres familles viennent rejoindre leurs parents ou leurs amis à St-Marc. 1917 voir arriver les familles suivantes : Réal Drapeau, Ambroise Drapeau, Victor Cossette, Anselme Cossette, Désiré Baril, Napoléon Carpentier, Joseph Guillot, ainsi que M. Donat Cossette. Il est probable aussi que les Goujart, Dumais, Royer, Legault, Grenier, Poitras, Côté, Duguay, Houdart, Beauchemin et Meloche arrivent aux environs de 1917.

1918 : Au cours de l'année 1918, d'autres familles viennent augmenter le nombre des pionniers. Ce sont principalement les familles de MM. Léon Boutin, Hubert Morin, Elzéar Laroche, Joseph Morin, Anselme Roy, Alphonse Nolet, Jean Vallée, Jean Fontaine, Louis Faucher.

Dès le mois de décembre 1918, St-Marc possède déjà son premier magasin, celui que M. Léon Boutin a installé dans sa résidence.



Où se situait le premier magasin général de Monsieur Léon Boutin de 1918 à 1923?

Au coin des chemins de l'Hydro et de l'Église, l'actuelle maison du 49, chemin de l'Église, propriété de Mme Marie-Ève Cloutier et M. Cédric Thibault.



PARALLÈLE ENTRE HIER ET AUJOURD'HUI

Est-ce qu'il y a des descendants de ces familles pionnières de 1916 à 1918 qui résident à Saint-Marc-de-Figuery en 2022? Oui! La liste ci-dessous ne comprend que des personnes dont le nom est le même que celui d'un pionnier nommé ci-haut. Cette liste serait plus exhaustive si l'on retraçait tous ceux qui ont un lien avec ces familles, ce qui reviendrait à faire un arbre généalogique de chacune des familles.

- Beauchemin : Berthe, fille de **Charles-Arthur** et Dolorès Carey.
Michel, fils de **Armand** et Lucille Clément, lignée de **Charles-Arthur**.
Pierre et Dany, enfants de **Jean-Noël** et Pauline Breton, lignée de **Charles-Arthur**.
- Boutin : Les Boutin du territoire Saint-Marcois sont de deux lignées, soit de Hilaire et de Léon, la liste est très longue!
- Cossette : Ghislaine, fille de **Charles-André** et Monique Villeneuve, lignée de **Donat**.
- Drapeau : Michel, fils de **Roland** et Yolande Dubé, lignée de **Ambroise**.
- Fortin : Manon, fille de **Rosaire** et Mariette Cossette, lignée de **Adolphe et Joseph**.
- Laroche : Paul-Émile, fils de **Léo-Paul** et Irène Baribeau, lignée de **Elzéar**.
Éric, André, Nathalie et Annie, enfants de **Paul-Émile** et Gisèle Chayer, lignée de **Léo-Paul et Elzéar**.
- Morin : Serge, fils de **Roger** et Céline Boutin, lignée de **Hubert et Hubert**.
Tessa Ève, fille de **Serge** et Karen Larouche, lignée de **Roger, Hubert et Hubert**.
- Nolet : Gérard et Jacques, fils de **Roland** et Cécile Martel, lignée de **Philippe**.
Marilyn, fille de **Gérard** et Lorraine Yergeau, lignée de **Roland et Philippe**.
Maxime et John, fils de **Jacques** et Julie Robert, lignée de **Roland et Philippe**.
Réal, fils de **Wilfrid** et Pauline Martel, lignée de **Philippe**.
Lydia et Marie-Ève Nolet-Gagnon, filles de **Réal** et Martine Gagnon, lignée de **Wilfrid et Philippe**.
Jean-Yves, Sylvain, Alain, Marco, fils de **Alphonse** et Réjeanne Bouchard, lignée de **Philippe**.

Rectification...de rectification : Comme vous l'avez tous constaté, nos premiers pas de chroniqueuses sont laborieux. Au dernier Éveil Campagnard, dans l'énumération des descendants de Joseph Lantagne, nous avons omis le nom de Martin Breton, notre concitoyen. Mille regrets!

**Comité Patrimoine-Histoire, 100^e de Saint-Marc-de-Figuery,
vos informatrices passionnées de l'histoire de la communauté Saint-Marcoise,
Irène Breton et Jocelyne Bilodeau**

CHRONIQUE : VERS UN MIEUX-ÊTRE IDÉAL

Vous êtes-vous déjà immiscé dans la vie d'un être cher en pensant que celui-ci s'enfonçait dans sa manière de réagir face aux situations qu'il avait à vivre? Pensiez-vous vraiment que vous seul pouviez savoir ce qui était bon pour lui, en lui imposant votre façon de gérer la situation? En vous permettant de lui donner des leçons non réclamées, d'agir sans son consentement ou de prendre des décisions pour lui?

Si vous êtes parents, ce sont des réactions très légitimes envers vos enfants. Encore là, reste à savoir jusqu'où cette ingérence dans leur vie demeure acceptable. Les enfants sont souvent perçus comme la continuité de soi, et on a l'espoir de les voir performer dans un métier ou dans un sport pour lequel on avait d'abord des aspirations pour soi.

Attention! À trop vouloir s'ingérer dans leurs choix, il y a là un danger de fragiliser des ponts, voire les couper définitivement.

S'imposer au nom d'une certaine responsabilité

Qu'en est-il des gens qui se donnent un pouvoir d'autorité sur les personnes qui viennent vers eux pour des conseils en lien avec leur expertise? Qu'il s'agisse des amis, d'un médecin, d'un planificateur financier, ou même d'un collègue plus expérimenté, il arrive parfois que ceux-ci se sentent garants de l'autre.

Souvent inconsciemment et en toute bienveillance, on commence à le diriger vers des actions que l'on ferait soi-même, selon les croyances et les valeurs que l'on a.

Il ne s'agit pas de diriger l'autre comme si on était le chef d'orchestre de sa vie. Le rôle que l'on tient en est un de conseiller, et ce, au meilleur de ses connaissances. La question est – « Quelle est la meilleure option pour l'autre? »

J'espère que vous saurez toujours être la meilleure écoute qui soit pour ceux qui chercheront conseil auprès de vous!

Carole Laurendeau,
Accompagnatrice holistique.

Lien YouTube :
26. Quand l'ingérence se veut bienveillance – Carole Laurendeau

Des interventions plus acceptables

Quand on est réellement à l'écoute de l'autre, il y a un véritable échange d'idées et d'expériences qui s'installe.

Souvenez-vous, toutes les craintes que vous avez pour l'autre vous appartiennent. Faites confiance et laissez place à l'expérimentation par l'autre.

Posez-lui quelques questions sur les actions qu'il a faites ou qu'il envisage de faire pour mener ses projets à terme. Demandez-lui ce qu'il pense lui-même de ses démarches. Il y aura alors un genre d'introspection où il sera en mesure de se conseiller lui-même.

Souvenez-vous de chaque instant où l'on a déjà cherché à s'imposer dans votre façon de faire. Comment réagissiez-vous? L'acceptiez-vous facilement ou vous preniez vos distances pour un moment?



CAROLE LAURENDEAU
ACCOMPAGNATRICE HOLISTIQUE

11, Rue du Lac
St-Marc de Figuiery
819-732-7958

laurendeau.carole@gmail.com
Site web: carolelaurendeau.com
Facebook / YouTube

Sur rendez-vous seulement.

SECTION DES NOUVELLES

RÉSULTAT DU CONCOURS DE MONUMENTS DE NEIGE

Le concours de monuments de neige a débuté le 24 janvier pour se terminer le 13 mars 2022. Sept familles ont participé au tirage. La famille de Réal Nolet et Martine Gagnon a remporté un certificat de 30 \$ de la Miellerie la Grande Ourse (photo du haut à droite), et la Famille de Valérie Breton et Jacques Parent a remporté un certificat de 25 \$ de C.D. Boutin (2^e photo du bas à gauche) et Madame Marielle Roy et ses petits-fils ont remporté un certificat de 20 \$ de la Miellerie La Grande Ourse (2^e photo du bas à droite). Les autres familles participantes sont : Valérie Letendre et Jean-Pierre Lapointe, Cédric Boutin et Valérie Ménard et Madame Claudette Gagné dont les œuvres apparaissent sur la page couverture du journal. **Bravo et Félicitations ! Merci pour vos efforts de participation afin d'égayer le paysage Saint-Marcois. Merci aussi à toutes les familles qui ont fait des chefs-d'œuvre et qui ne sont pas inscrites.**



**Merci à nos partenaires :
Miellerie la Grande Ourse
& C.D. Boutin.**

Projet citoyen parrainé
par la Corporation de
développement socio-
économique de Saint-
Marc-de Figury.



RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

FONDATIIONS

ARMÉE

COFFRAGE :

- DALLES
- SOLAGES
- TROTTOIRS
- BORDURES, ETC.

**LESTER P. MCNEIL
PRÉSIDENT**

TÉL. : 819 727-1157

COURRIEL : info@fondationsrmg.com

SECTION DES NOUVELLES



INVITATION À L'HEURE DU CONTE LA FÊTE DE PÂQUES

Eh ! Les amis (es) qui ont 10 ans et moins vous êtes invités en compagnie d'un adulte à venir écouter une histoire animée sur la Fête de Pâques.

Les membres de l'équipe d'animation de la bibliothèque se sont préparés à vous accueillir en grand nombre le mercredi 13 avril 2022 à la bibliothèque à compter de 19 h.

Des activités et des surprises attendent tous les amis qui viendront au rendez-vous.

L'activité devrait se terminer à 20 h.

S'il vous plaît confirmez votre présence en appelant au: **819-732-8601**, poste 125 ou en écrivant par courriel à cette adresse: **agentededveloppement@saint-marc-de-figuery.org**



À BIENTÔT LES AMIS!



C.D. BOUTIN

**434, Route 111
Saint-Marc-de-Figuery
(Québec) J0Y 1J0
Téléphone: 819-732-4030**

Vente de bières et vin, épicerie, quincaillerie, plomberie, plomberie Pex, objets et vêtements souvenirs, service d'un comptoir postal, machine distributrice à café.

Station d'essence sans-plomb et diesel :



ts Pétroliers Harricana inc.

SECTION DES NOUVELLES



Le 15 mars dernier s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de la Corporation de développement socio-économique de Saint-Marc-de-Figuery. Monsieur le Président Jean-Michel Cloutier a présenté les réalisations qui ont permis de faire rayonner la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery au cours de l'année 2021. Les propriétaires de la Ferme Simon Cloutier et la Boucherie Simon Cloutier, Madame Chantale Rose et Monsieur Simon Cloutier ont présenté l'historique du développement de leurs entreprises.

MANDAT ACCOMPLI:

- Supporté financièrement les comités dans l'organisation d'événements.
- Demandé des aides financières à des fonds, des partenaires et des programmes pour des projets municipaux.
- Collaboré et supporté les organismes du territoire dans l'organisation d'événements ou de projets.
- Demandé des subventions salariales pour des emplois d'été.
- Géré et supporté en collaboration avec la Municipalité le programme de développement domiciliaire.
- Participé au développement du processus «Label Muséo-Famille» afin de mettre en place et maximiser l'aspect expérientiel des visiteurs et tout particulièrement des familles.
- Créé ou maintenu des outils promotionnels des événements, ressources et attraits du territoire Saint-Marcois.
- Créé des partenariats avec les promoteurs locaux dans l'offre du Circuit agrotouristique ainsi qu'avec les attraits du territoire de la MRC d'Abitibi du circuit patrimonial.

RÉALISATIONS:

- Installé une table à langer rétractable.
- Mis en œuvre deux projets culturels «l'Étang de l'Espoir» et «Métier à tisser».
- Installé un système de son Bluetooth sur le terrain.
- Accompagné et supporté l'organisation d'un événement bénéfique avec le Comité des Fêtes du 100^e anniversaire
- Organisé un Concours de monuments de neige.

RÉSULTATS :

- Accueil de visiteurs du 21 juin au 5 septembre 2021, 929 personnes.
- Investissement 8 589,88 \$ dans le développement et la mise en place de projets.
- 8 246,00 \$ ont été perçus pour les emplois d'été.
- Fin l'exercice financier 2021 avec un actif net de 4 173,40 \$.

VOILÀ QUELQUES ÉLÉMENTS QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉS LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. CELA VOUS DONNE LE GOÛT D'ÊTRE MEMBRE OU BÉNÉVOLE DE NOTRE ORGANISME, UNE PLACE VOUS ATTEND !

Pour toutes questions les membres de la Corporation sont disponibles pour y répondre :
Jean-Michel Cloutier, président, Bernard Cloutier, vice-président, Johanne Paradis, secrétaire-trésorière,
les administrateurs : Olivier Roy, Mario Deschâtelets, Jocelyne Bilodeau





VIVRE
SAINT-MARC
DE FIGUERY
C'est embarquer dans la famille

**VOUS ÊTES
INVITÉS**
à la

GRANDE FÊTE PRINTANIÈRE
du 100^e anniversaire de Saint-Marc-de-Figuery
Le 9 avril 2022 à 17 h

**RACONTE-MOI
MON VILLAGE**

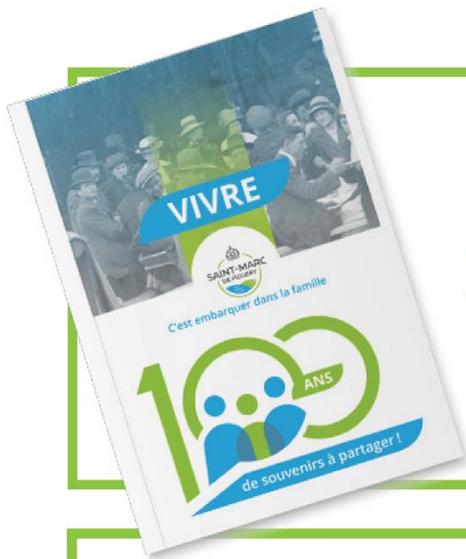
Thématique « La rencontre du passé et du présent »

Venez en grand nombre passer une soirée mémorable où plaisir, rire, bonne bouffe, théâtre et danse sont à l'honneur !

TOUS LES DÉTAILS AU

WWW.SAINTMARC100.COM

Stmarc100 819 732-8601 poste 125



IL EST TOUJOURS TEMPS
DE RÉSERVER VOTRE PAGE DANS
L'OUVRAGE SOUVENIR

PLUSIEURS ARTICLES PROMOTIONNELS SONT
MAINTENANT DISPONIBLES



45 \$



COTON OUAITÉ NOIR
(à l'exception du XL qui est gris charcoal)



15 \$



3 \$

SOUS-VERRES
VENDUS À L'UNITÉ
OU PAR 4



35 \$



10 \$

TOUS LES DÉTAILS AU WWW.SAINTMARC100.COM

CONCOURS

« FAIS-MOI TON PLUS BEAU 100 »

Embellissez votre espace de vie extérieure avec la thématique du 100^e anniversaire.

POUR NE RIEN MANQUER DES FESTIVITÉS,

Deviens membre de la famille du 100^e de Saint-Marc-de-Figuery



C'EST FACILE, RAPIDE ET GRATUIT !

Tous les détails au www.saintmarc100.com

WWW.SAINTMARC100.COM

[Stmarc100](https://www.facebook.com/Stmarc100)

Protégez vos placements

Votre conseiller compose avec vous un plan d'épargne qui respecte vos attentes et protège vos avoirs.

- Épargne-retraite (REER)
- Épargne libre d'impôt (CELI)
- Placements non enregistrés
- Placements à intérêt garanti
- Prêts REER

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exerce ses activités.

* Cabinet de services financiers



Steve Labbé

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurance et rentes collectives

Services Financiers Steve Labbé Inc.

2, 10^e Avenue Est
Amos (Québec) J9T 1H7
819 732-1596, 232
C. : 819 442-0075
1 800 567-1596, 232
F. : 1 888 781-7415
steve.labbe@agc.ia.ca
ia.ca

ON S'INVESTIT, POUR VOUS

SECTION DES COMMUNIQUÉS

Principaux éléments déclencheurs de comportements déroutants

“ Certaines situations peuvent exacerber les comportements d’agitation chez les personnes atteintes d’un trouble neurocognitif dont l’Alzheimer, soit au niveau de l’approche ou des soins “

Voici quelques-uns de ces éléments:

- Approche non adaptée aux capacités cognitives de la personne
- Absence de structure ou de routine quotidienne
- Besoins physiques de base non satisfaits (ex.: éliminer, boire, manger)
- Douleur aiguë ou chronique non soulagée
- Besoins psychologiques de base non satisfaits (sécurité, vie sociale et récréative...)
- Surcharge sensorielle (ex.: bruit, éclairage, va-et-vient...)
- Dysfonction visuelle ou auditive non traitée
- Changement d’environnement ou environnement sans repères temporo-spatiaux
- Inactivité physique
- Pathologie médicale non traitée (ex.: infection urinaire, pulmonaire, dentaire)
- Effet secondaire d’un médicament ou sevrage d’un médicament

Contextes de soins pouvant produire de l’agitation:

- Hygiène corporelle
- Soins d’incontinence (ex.: baisser la culotte ou changement de la culotte d’incontinence)
- Déshabillage au coucher
- Soins buccaux
- Traitements pouvant être perçus comme invasifs (ex.: ponction, soluté, sonde, drains, suppositoire, prise de température rectale, prise de pression artérielle...)
- Changements de quart de travail du personnel
- Syndrome crépusculaire

(Réf.: Cohen-Mansfield et Billing (1986), Beck (1998)

Protéger la dignité des personnes atteintes de la maladie d’Alzheimer tout en respectant les contraintes que la maladie impose et les limites des aidants.

Marielle Rioux, intervenante sociale
Société Alzheimer Abitibi / Témiscamingue secteur MRC d’Abitibi
mrioux@alzheimerat.org 819 727-1221

Société Alzheimer
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Secteur MRC d’Abitibi

BESOIN D’UN PUITS ARTÉSIEN pour votre résidence?

**NOUS SOMMES
LA RÉFÉRENCE!**

Puitbec GROUPE

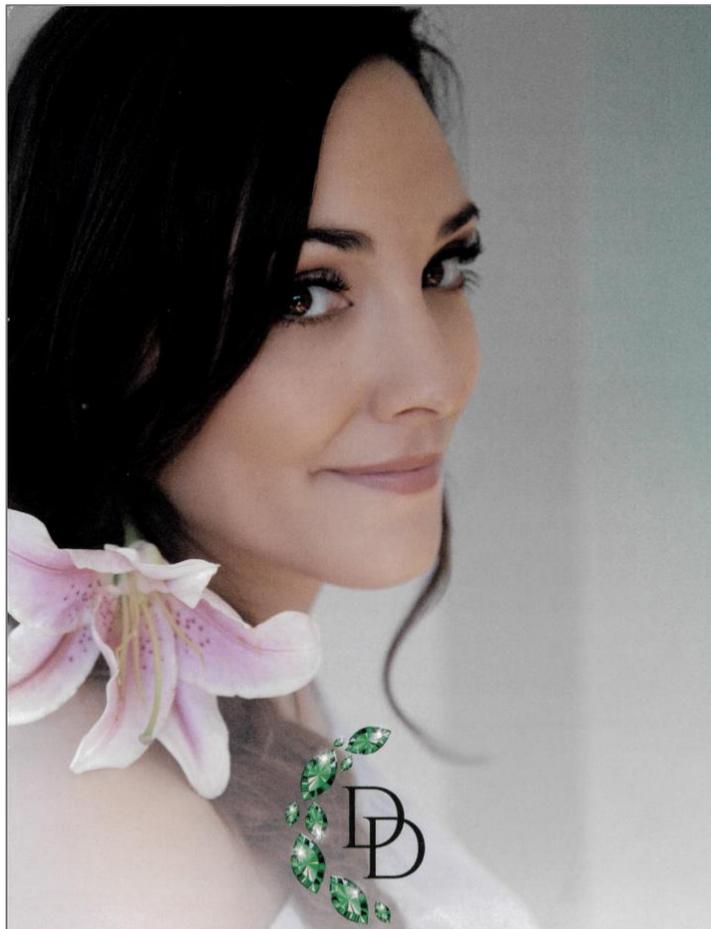
1-800-567-5829
www.puitbec.com



- ▶ Évaluation professionnelle avec estimations budgétaires
- ▶ Accompagnement tout au long de la démarche
- ▶ Foreurs d’expérience
- ▶ Équipements à la fine pointe de la technologie
- ▶ Forage par double rotation

**L’EXPERTISE
DU FORAGE**
ADAPTÉE À VOS PROJETS

**PARTOUT
EN
RÉGION**



DIADERME
LA SANTÉ DE VOTRE PEAU

LES PRODUITS HAUT DE GAMME
DIA-LIFT DES PLUS EFFICACES!

BOUTIQUE EN LIGNE
DIADERME.CA



Nos lignes de soins pour la peau haut de gamme sont des plus efficaces. Dédiées à la santé et à la beauté de la peau et reconnues pour ses résultats qui offrent des solutions pour chaque type de peau. Nous vous proposons un éventail complet de solutions à chaque préoccupation cutanée.

Nelly De Vuyst

SOINS DE LA PEAU



BioScience

Biologique de Luxe

45 ans de résultats garantis
pour tous les types de peaux

BioTense

Collection
Biologique Anti-Âge

Végétalienne, sans gluten,
hypoallergénique.



BioAcne

Collection
Biologique Anti-Acné

Contrôler. Prévenir. Éliminer.
Haute performance

BioFemme

Collection Biologique
Soins Féminins

Pour tous les stades
de la vie d'une femme



#lovenellydevuyst



ACHETEZ EN LIGNE

DIADERME.CA

819-727-1960

Nancy Harvey, Maître Esthéticienne

281, chemin des Riverains

Saint-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0

819-727-1960

cosmetiquediaderme@gmail.com

SECTION DES COMMUNIQUÉS

ÉCONOMISEZ 50%
sur vos frais de déplacement*



Une carte de membre est nécessaire.

Faites immédiatement la demande de votre carte d'adhésion à la Maison du Citoyen.

Lorsque vous participez à des festoiments en tous genres, faites vos déplacements de façon sécuritaire.

VOICI LES POINTS DE VENTE DES CARNETS

À SAINT-MARC-DE-FIGUERY :

DÉPANNEUR C.D. BOUTIN

819-732-4030

et

À LA MAISON DU CITOYEN

819-732-8601, POSTE 125



Mon équipe et moi sommes là pour vous!

www.lemire.info

Sebastien.lemire@parl.gc.ca

[f @seblemireAT](https://www.facebook.com/seblemireAT)

819 762-3733

Sans frais : 1-800-567-6433

Gardons contact!

Téléphone : 819 732-0376

Cellulaire : 819 442-0094

Fax : 819 732-3859

www.optilog.com/sheehy

Danny Corriveau et Marc Levasseur



238, Route 111 Sud, C.P. 114, Saint-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0
excavationgilbertsheehy@hotmail.com - exc.dgm@outlook.com

Fosse septique ■ Aqueduc ■ Égout ■ Champs d'épuration
Creusage de tout genre

Travaux miniers ■ Fardier ■ Location de machinerie lourde

Vente de terre noire, sable, gravier, pierre nette et 0 3/4



PME INTER Notaires ABITIBI inc. Notaires & conseillers juridiques

NOTAIRES

Me Michel Lantagne
Me Martine Corriveau
Me Valérie St-Gelais
Me Gabrielle Morin
Me Sébastien Banville-Morin
Me Paméla Trottier-Poirier
Me Catherine Pomerleau
Me Claudine Bérubé
Me Annabelle Lefrançois
Me Jonathan Lavergne
Me Myriam Gervais
Me Vincent Adam-Grenier
Me Katy Veilleux
Me Alexandra Bolduc

DROIT IMMOBILIER :

Achat, vente & hypothèque, cession, donation, servitude, quittance...

DROIT DE LA PERSONNE :

Testament, mandat de protection, règlement de succession, homologation, conseil de tutelle, convention entre conjoints, contrat de mariage...

DROIT DES AFFAIRES :

Incorporation, service de greffe corporatif, convention entre actionnaires, vente entreprise, fusion, relève...

EXPERTISES SECTORIELLES :

Fiducie entre vifs, fiducie testamentaire, service de greffe fiduciaire...

ET ENCORE PLUS !



www.pmeinter.com

pmeinter@notairesabitibi.com



Programme de gestion de conflits
entre acheteurs et vendeurs offert en
exclusivité par PME INTER Notaires

En cas de problèmes suite à l'achat d'une maison,
nous vous accompagnons pour identifier une entente
de règlement juste, raisonnable et rapide.

Demandez les détails à votre notaire ou visitez pmeinter.com/accordia

22, 1^{re} Avenue Ouest, bureau 301

Amos (Québec) J9T 1T8

T. 819.732.2812 F. 819.732.7951

855, 10^e Avenue

Senneterre (Québec) J0Y 2M0

T. 819.737.2747 F. 819.737.5027

450, 3^e Avenue, suite 204

Val-d'Or (Québec) J9P 1S2

T. 819.975.2863 F. 819.732.7951

SECTION DES COMMUNIQUÉS

BAZAR

FABRIQUE DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY
30 AVRIL & 1^{er} MAI 2022
Vente d'objets variés

Arrêtez ! Venez voir et trouvez des trésors de toutes sortes.

Les profits de cette activité serviront au bon fonctionnement de la Fabrique de Saint-Marc-de-Figuery.

Les bénévoles et les marguilliers seront heureux de vous accueillir!

Horaire :

Samedi le 30 avril 2022 : 9 h à 18 h
Dimanche le 1^{er} mai 2022: 9 h à 16 h

Toutes les personnes qui auraient des objets à donner encore utilisables et propres sont priées de communiquer avec Johanne Sabourin au 819-732-6769 ou les apporter à la Salle Mgr Duchemin jeudi le 28 avril 2022 et vendredi le 29 avril 2022.

Les marguilliers remercient toutes les qui contribuent à cette activité.



Découpe à forfait
Vente de boeuf

Tel/fax : 819 732-8395
Cell. : 819 444-6512

Simon Cloutier
Chantal Rose

102 B ch. de la Rivière
St-Marc, JOY 1J0
simon34clou@hotmail.com

La SADC Harricana est un partenaire incontournable pour la réalisation de vos projets d'affaires!

Elle vous aide à :

Démarrer ou acquérir une entreprise
Moderniser des équipements
Acheter ou rénover un bâtiment
Développer de nouveaux marchés
Financer un fonds de roulement

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

SADC Harricana
T. 819 732-8311 - sadc@sadc-harricana.qc.ca
www.sadc-harricana.qc.ca

Faites comme eux!

Miellerie
La Grande Ourse

Ébénisterie
Neault

Ferme
Simon Cloutier

SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités

HARRICANA

▼ FONDS D'INVESTISSEMENT

Prêt aux entreprises jusqu'à
300 000 \$

▼ STRATÉGIE JEUNESSE

Prêt personnel pour les
entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans,
5 000 \$ à 25 000 \$

▼ ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

Service-conseil et assistance en gestion,
réseautage, formation et coaching

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec
appuie financièrement la SADC

TIRAGE

20\$
LE BILLET

AU PROFIT DU
CENTRE RÉCRÉATIF DOMINIC-BOUTIN
14 AOÛT 2022 À 14 H

1^{ER} BILLET TIRÉ

3^E PRIX

SPA CHEZ LOCATION LAUZON AMOS



VALEUR DE
9 000 \$

2^E BILLET TIRÉ

2^E PRIX

BON D'ACHAT CHEZ
MEUBLES MARCHAND
MARCHAND

Meubles | Électro | Matelas



VALEUR DE
10 000 \$

3^E BILLET TIRÉ

1^{ER} PRIX

VALEUR DE
15 000 \$



VTT OUTLANDER 650 2022
CHEZ AGENT PLEIN AIR

PLEIN AIR

BILLETS EN VENTE :

- C.D. BOUTIN
- BUREAU MUNICIPAL
- MIELLERIE GRANDE OURSE

AU BRUNCH DU
100^E ANNIVERSAIRE DE
ST-MARC-DE-FIGUERY

10, AVENUE MICHAUD
ST-MARC-DE-FIGUERY (QC)
JOY 1J0

Images à titre
indicatif seulement.

CONCEPTION ET IMPRESSION: IMPRIMERIE HARRICANA INC.

Esthétique Nancy Harvey

NOUVEAU SERVICE BOUTIQUE EN LIGNE : www.diaderme.ca



Des résultats visibles dès
le premier
traitement

Les traitements IPL (lumière intense pulsée)

Femme/Homme

La dernière technologie IPL c'est ça :
La beauté sans douleur, traitements non
invasifs, sans risques.

Une solution pour une apparence plus
belle avec des résultats visibles dès le
premier traitement. De la tête aux pieds.

Photo-épilation :

Réduction permanente des poils

- Visage
- Aisselles
- Bikini
- Jambes
- Dos/torse

Photo rajeunissement :

Pour traiter les séquelles des

- Rides
- Acné
- Rougeurs (rosacée)
- Pigmentation (hyperpigmentation)

Prenez rendez-vous : 819-727-1960

BOUTIQUE EN LIGNE : www.diaderme.ca

ESTHÉTIQUE
NANCY HARVEY
MAÎTRE ESTHÉTICIENNE

SUR RENDEZ-VOUS
SITUÉ À ST-MARC-DE-FIGUERY, EN PLEINE NATURE (À 15 MINUTES D'AMOS)

☎ 819 727-1960
n.harvey@cableamos.com
EsthetiqueNancyHarvey
diaderme.ca

SOINS HAUT DE GAMME POUR LA SANTÉ DE VOTRE PEAU.

- Facial personnalisé (acné, rosacée, hydratant, raffermissant)
- Soins du visage BioTense Cosmos (certifié Écocert)
- Soins du buste/Soins du dos
- Traitement circulatoire pour les jambes
- Enveloppements corporels (détoxifiant, relaxant, amincissant, cellulite)
- Exfoliation au sel de la mer Morte
- Photo-rajeunissement (IPL)
- Photo-épilation (IPL)
- Consultation personnalisée
- Certificat cadeau disponible



CALENDRIER D'ACTIVITÉS ET D'ÉVÉNEMENTS AVRIL 2022

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche |
|--|--|---|---|--|--|--|
| 28  Sortie du journal Services municipaux de 8 h à 16 h | 29 Services municipaux de 8 h à 16 h | 30 Maison du citoyen : Biblio : 18 h à 20 h Inspectrice de 8 h 30 à 15 h Premier versement de taxes municipales Services municipaux de 8 h à 16 h | 31  Temps d'adoration et Messe, 19 h Services municipaux de 8 h à 15 h | 1  Temps d'adoration et Messe, 19 h | 2 | 3  Messe, 9 h 30 |
| 4  Services municipaux de 8 h à 16 h | 5 Services municipaux de 8 h à 16 h | 6 Maison du citoyen : Biblio : 18 h à 20 h Inspectrice de 8 h 30 à 15 h Services municipaux de 8 h à 16 h | 7 Services du CLSC au 10, avenue Michaud (sur rendez-vous seulement): - Prise de sang - Vaccination des enfants  Temps d'adoration et Messe, 19 h Services municipaux de 8 h à 16 h | 8 | 9 RACONTE-MOI MON VILLAGE 17 h accueil 18 h souper 20 h spectacle 21 h 30 soirée dansante Salle Mgr Duchemin (sous-sol de l'église) | 10  Messe, 9 h 30 |
| 11  Réunion conseil municipal, 19 h 30, en présentiel et par vidéoconférence Services municipaux de 8 h à 16 h | 12 Services municipaux de 8 h à 16 h | 13 Maison du citoyen : Biblio : 18 h à 20 h L'Heure du conte de Pâques, 19 h  Inspectrice de 8 h 30 à 15 h Services municipaux de 8 h à 16 h | 14  Temps d'adoration et Messe, 19 h Services municipaux de 8 h à 16 h | 15 | 16 | 17  Messe, 9 h 30 Joyeuses Pâques |
| 18  Lundi de Pâques Services municipaux fermés | 19 Tombée des textes journal Services municipaux de 8 h à 16 h | 20 Maison du citoyen : Biblio : 18 h à 20 h Inspectrice de 8 h 30 à 15 h Services municipaux de 8 h à 16 h | 21  Temps d'adoration et Messe, 19 h Services municipaux de 8 h à 16 h | 22 | 23 | 24  Messe, 9 h 30 |
| 25  Sortie du journal Services municipaux de 8 h à 16 h | 26 Services municipaux de 8 h à 16 h | 27 Maison du citoyen : Biblio : 18 h à 20 h Inspectrice de 8 h 30 à 15 h Services municipaux de 8 h à 16 h | 28  Temps d'adoration et Messe, 19 h Services municipaux de 8 h à 16 h | 29 | 30 Bazar de la Fabrique 9 h à 18 h | 1  Messe, 9 h 30 Bazar de la Fabrique 9 h à 16 h |



**Raymond Chabot
Grant Thornton**

L'instinct de la croissance^{MC}

**Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.**

66, 1^{re} Avenue Ouest, Amos (Québec) J9T 1T8
Tél. : 819 732-3208 Téléc. : 819 732-0908
www.rcgt.com

Alain Brière, CPA, CA
briere.alain@rcgt.com

Associé

Nathalie Trottier, CPA, CA Associée
trottier.nathalie@rcgt.com Service de fiscalité

Comptables professionnels agréés
Membre de Grant Thornton International Ltd

OFFRES D'EMPLOI

OFFRES D'EMPLOI



TRAVAILLER À SAINT-MARC-DE-FIGUIERY
C'EST EMBARQUER DANS LA FAMILLE

Vous désirez relever de nouveaux défis,
voilà une opportunité qui s'offre à vous.

Directeur(trice) général(e) – secrétaire-trésorier(ière)

Adjoint(e) administratif(ve)

Journalier(ière)

Pour plus d'informations, rendez-vous au

<https://www.saint-marc-de-figuiery.org/fr/vie-municipale/offres-d-emploi/>

Adresse courriel de transmission de votre curriculum vitae :

municipalite@saint-marc-de-figuiery.org

Programme d'emplois d'été Canada
3 À 4 GUIDES TOURISTIQUES - JOURNALIERS
(le nombre de postes à combler selon
le nombre accordé par le programme d'emplois)

Sommaire de la tâche :

Le travail consiste à :

- Accueillir les visiteurs;
- Effectuer des visites animées;
- Exécuter tous les travaux d'entretien du terrain et des bâtiments ou structures du Parc Héritage, Maison du Citoyen et du Site du Patrimoine religieux;
- Réaliser des travaux de peinture;
- Préparer du matériel pour des expositions à venir.



Rémunération et horaire :

14,25 \$/heure (salaire minimum)
28 - 35 heures/semaines
Horaire variable incluant les fins de semaine

Critères de sélection :

Être aux études à temps plein et retourner aux études à l'automne 2022;
Avoir 15 ans avant le 24 juin 2022;
Être en possession de sa carte d'assurance sociale.

Toutes les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae

par la poste : Municipalité de Saint-Marc-de-Figuiery
ou 10, avenue Michaud, Saint-Marc-de-Figuiery

par courriel : agentdedeveloppement@saint-marc-de-figuiery.org

Veuillez prendre note que seuls les candidats et candidates sélectionnés seront invités à une entrevue.



NOUVEAUX PRODUITS



- **Miels et produits transformés**
- **Chandelles en cire d'abeille**
- **Boulangerie et pâtisserie**
- **Produits régionaux**
- **Légumes de champs et de serre**
- **Hydromel et spiritueux**

HORAIRE

**LUNDI AU
MERCREDI 9H-17H**

**JEUDI-VENDREDI
9H-18H**

SAMEDI 10H-16H

Réservation ou informations / 819 727-1920 / info@mielgrandeourse.com / www.mielgrandeourse.com / 391 route 111, St-Marc-de-Figuery, QC J0Y 1J0